# **Soumission d’une intention de communication**

Les intentions de communications doivent être envoyées sous forme d’un résumé étendu de 800 à 1 500 mots au maximum (soit environ 4 500 caractères à 8 700 caractères) comportant :

* Le titre de la communication,
* Le ou les auteurs (avec leurs coordonnées e-mail),
* Les enjeux du sujet,
* La problématique et les questions de recherche,
* Le positionnement théorique,
* La méthodologie de recherche,
* Les principaux résultats (attendus ou obtenus),
* Les références bibliographiques.

Les intentions de communications peuvent être rédigées en français ou en anglais. Elles sont à déposer au plus tard le 10 février 2025 sur le site du colloque (opérationnel à partir du 1er novembre 2024) : <https://airmap2025.sciencesconf.org>

Les intentions de communications doivent être adressées à l'un des ateliers thématiques proposées (ateliers doctoraux et ateliers thématiques). A défaut, les auteurs peuvent choisir de ne pas flécher leurs communications vers un atelier spécifique, et l’adresser aux « Ateliers #open en management public », destinés à accueillir des communications variées en management public. Les organisateurs se chargeront de constituer des ateliers *a posteriori*.

La page de garde doit comporter sur une page séparée du corps du texte les mentions suivantes le titre de la communication, le nom des auteurs, la personne à contacter + 5 mots clés.

Pour chacun des auteurs, faire figurer sur cette page : nom, organisme ou université d’affiliation, adresse postale, téléphone, adresse électronique.

**Le document à déposer doit être intitulé de la manière suivante NOM DE OU DES AUTEURSairmap2025.pdf**

**Exemple :**

* **DUPONTairmap2025.pdf**
* **DUPONTDURANDairmap2025intention.pdf**

Un document type modèle word à télécharger pourra vous aider dans la mise en forme du texte de l’intention de communication pour appliquer les normes suggérées pour la rédaction du document.

## CORPS DU TEXTE

* Le corps du texte doit être entièrement présenté en format A4, en recto, Calibri 11, en interligne simple, marges 2.5 cm, haut, bas, droite, gauche. Pas de saut de ligne. Espacement 6 pts après chaque paragraphe.
* La numérotation des paragraphes se fait en chiffres arabes selon le système à étages (3 niveaux maximum) :
	1. Titre de la section (Calibri 12, gras) ;

1.1. Sous-section (Calibri 12, gras) ;

1.1.1. Paragraphe (Calibri 12, gras).

* Pour chaque titre : espacement 18 pts avant et 12 pts après.
* Les citations dans le texte, ainsi que les locutions latines et étrangères doivent être en italique.
* Les schémas, graphiques et tableaux doivent être numérotés, comporter un titre en gras (Calibri 11) au-dessus et la référence à une source en italique en dessous (Calibri 10). Pour les schémas, graphiques et tableaux produits par l’auteur ou les auteurs, mentionner source : « l’auteur » ou « les auteurs ».
* Les tableaux (et autant que possible les schémas) doivent être dans un format qui peut être édité pour la mise en page. Ils ne doivent donc pas être sous la forme d’images ou de captures d’écran.

## BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie et les références doivent être présentées selon le format APA.

Les références dans le texte doivent être citées en mettant entre parenthèses le(s) nom(s) de (des) l’auteur et l’année de la référence [ex : (Porter 1982)]. Les références ou citations d’articles non publiés sont à éviter.

Les notes doivent figurer en bas de page, caractère Calibri 10 interlignes simples.

Les références bibliographiques, en Calibri 10, regroupées à la fin du texte, doivent respecter les usages internationaux. Les auteurs doivent y être repris par ordre alphabétique, avec indication du nom, de l’initiale du prénom, de la date de publication, du titre de l’ouvrage et la ou les page(s) citée(s) pour un livre, indication du lieu et de la maison d’édition et de la collection éventuelle : pour un article, indication du titre de la revue, du volume et du numéro et des pages concernées. Lorsque plusieurs ouvrages du même auteur sont publiés la même année,  il est adjoint à la mention de celle-ci une lettre minuscule : 1997a, 1997b, etc.

Référence à un article :HOOD, C. (1991). A public management for all seasons?. Public Administration, 69, 1, p. 3-19.

Référence à un ouvrage :OSBORNE, D., GAEBLER, T. (1992). Reinventing government. How the entrepreneurial spirit is transforming the public sector?. Addison-Wesley.

Référence à un article dans un ouvrage collectif :GUERET-TALON, L. (2008). De la qualité au développement durable : un défi du management public. in HURON, D., SPINDLER, J. (éd.), Le management public en mutation. L’Harmattan. p. 335-360.

Référence à une communication :DESMARAIS, C., EDEY-GAMASSOU, C. (2011). La motivation de service public à l’aune du service public à la française. Colloque AIRMAP-PMP, juin, Université de Versailles-Saint Quentin.

Veillez à bien respecter les normes APA pour les références, notamment pour les parties en italique. Pour les livres : Auteur, Initiale du prénom. (Année de publication). Titre du livre en italique. Maison d’édition. Pour les articles : Auteur, Initiale du prénom. (Année de publication). Titre de l’article. Titre de la revue en italique, Volume (Numéro), Plage de pages.

Il est précisé que le texte complet de la communication d’une vingtaine de pages (40 000 caractères au maximum) doit être déposé au plus tard le 12 mai 2025 sur

<https://airmap2025.sciencesconf.org>

Les communications proposées ne doivent pas avoir été publiées à la date de soumission. Si une soumission dans une revue est en cours lors de la proposition au colloque, cela devra être précisé en note de bas de page attachée au titre de la communication. Si les communications ont été présentées, pour partie, lors de colloques, conférences ou journées de recherche antérieures, cela devra également être indiqué en note de bas de page attachée au titre de la communication, en identifiant les contextes de présentation (nature de la manifestation, lieu, date).

Un prix de la meilleure communication sera attribué lors du Colloque.